

<http://barentin-circ.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article887>



Sauvegarder ses dossiers professionnels

- Gestion de l'école - L'enseignant -



Date de mise en ligne : mardi 11 juin 2019

Copyright © Circonscription de Barentin - Tous droits réservés

En tant qu'enseignant à l'ère du numérique, nous créons nombre de séquences pédagogiques à l'aide de nos ordinateurs personnels ou professionnels.

La sauvegarde de tout ce travail qui représente souvent de nombreuses heures de réflexion ne doit pas être prise à la légère si vous ne souhaitez pas avoir un jour à être confronté à la perte totale de vos données.

Vous devez effectuer vos sauvegardes sur un disque dur externe que vous rangerez chez vous, ou dans votre bureau mais en aucun cas dans votre pochette d'ordinateur portable. En effet, en cas de perte ou de vol de votre pochette, la sauvegarde effectuée deviendra bien inutile !

Le bureau de votre ordinateur (page d'accueil) doit contenir des raccourcis vers vos dossiers enregistrés dans "Documents".

N'enregistrez pas votre travail directement sur le bureau.

A la fin de chaque période, enregistrez vos dossiers sur un disque dur externe.

En tant que directeur ou en tant qu'enseignant vous utilisez sans doute un gestionnaire de messagerie comme Thunderbird pour gérer vos messages, les trier, les archiver.

En cas de défection de votre ordinateur, sachez que tout ce travail sera définitivement perdu et que toute installation de Thunderbird sur un nouvel ordinateur sera "vierge".

Il est possible de sauvegarder les données et dossiers présents dans Thunderbird et je vous conseille de le faire à la fin de chaque période afin de ne perdre aucun mail en attente de traitement, aucun dossier.

Afin de sauvegarder vos données Thunderbird, vous devez vous assurer dans un premier temps que vous pouvez accéder aux dossiers et fichiers cachés de votre ordinateur.

Dans la barre de recherche de Windows, tapez : afficher les fichiers et dossiers cachés.

Cochez la puce "Afficher les fichiers, dossiers et lecteurs cachés".

Vous pouvez maintenant vous lancer dans la sauvegarde de votre Thunderbird :

Dans la bibliothèque de votre ordinateur, cliquez sur :

Ce PC > C : > Utilisateurs > Choisissez votre nom d'utilisateur > App Data > Roaming > Thunderbird > Profiles >

Vous copiez le dossier **.default** sur votre disque dur externe.

Si vous prenez ces habitudes de travail vous pourrez toujours restaurer une majeure partie de vos données et vous n'aurez pas à tout recommencer !

Important

Si vos dossiers comportent des données dites "sensibles", comme des listes d'enfants avec des dates de naissance, des adresses ou des numéros de téléphones de parents etc, je vous déconseille vivement de les sauvegarder dans des "cloud" ou des "drive". Ces outils ne sont pas conformes au RGPD puisque les données ne sont pas stockées sur des serveurs en France.